
Métropole du Grand Paris :

L'AdCF se félicite d'un accord d'intérêt général

A la suite de la première réunion du conseil de la Métropole du Grand Paris et de l'élection de son président le 22 janvier, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) tient à saluer la naissance de la nouvelle institution intercommunale. Une naissance qui concrétise de nombreuses années de réflexions et de débats auxquels l'association a pris part, aux côtés de ses partenaires comme le syndicat mixte Paris métropole.

Fédération nationale des intercommunalités (*), l'AdCF se félicite de l'accord historique qui a prévalu entre les maires du Grand Paris pour parvenir à une gouvernance apaisée, transcendant les clivages politiques et territoriaux. L'élection consensuelle du président et des membres du bureau de la Métropole confirme que le souci de l'intérêt général peut conduire à des coalitions de projet dans les territoires.

Avec la création de la Métropole et de ses établissements publics territoriaux (EPT), la France est désormais à 100% couverte par les communautés et métropoles. C'est pour l'AdCF l'achèvement d'un cycle de vingt ans de promotion active de la coopération intercommunale.

Avec ses adhérents franciliens, l'AdCF a constamment défendu la création d'une métropole du Grand Paris, appuyée sur une organisation polycentrique. L'AdCF s'est félicitée à plusieurs reprises des modifications apportées par la loi du 7 août 2015 (NOTRe) pour faire reposer la Métropole sur une construction graduelle, appuyée sur des intercommunalités fortes de proximité.

Même si la Métropole du Grand Paris reste une institution encore en devenir, l'AdCF est persuadée qu'elle contribuera, avec les 12 territoires et les 7 millions d'habitants qui la constituent, à renforcer les solidarités territoriales en Ile-de-France et à redynamiser l'économie nationale.

Les présidents de communautés et métropoles de France souhaitent bienvenue et bonne chance au Grand Paris.

() L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) rassemble au 1^{er} janvier 2016, 7 métropoles, 215 communautés d'agglomérations et urbaines et 1234 communautés de communes.*